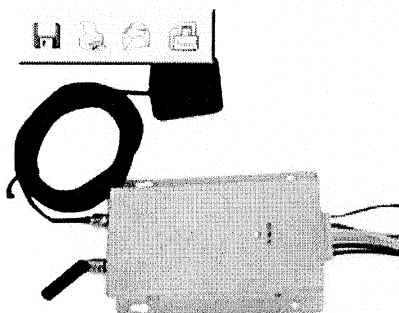


Le Pay as you drive : nouvelle tendance des assureurs

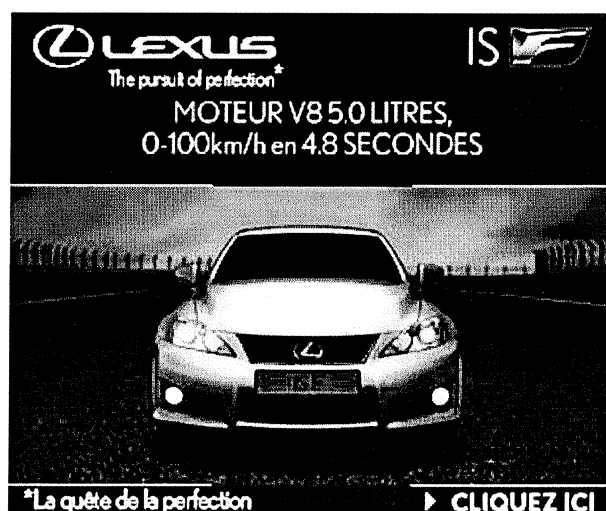
Tags : [Actualité](#) | [Assurance](#) | [Economie](#) | [GPS](#) | [Prix](#)

Par [Alexandre Bataille](#) - le Lundi 07 avril 2008 | [5 commentaire\(s\)](#)



Dans le combat contre la vie chère, certaines compagnies d'assurance proposeront d'ici quelques mois des contrats auto kilométriques, essentiellement destinés aux petits rouleurs. Une formule qui fait malheur outre-manche. Grâce à un boîtier GPS qui comptabilise vos trajets, les assureurs pourront vous proposer des forfaits personnalisés jusqu'à 30 % moins chers.

Les compagnies d'assurance Aviva et Solly Azar proposeront d'ici quelques mois un contrat personnalisé au kilomètre. Certes, ces forfaits kilométriques annuels existent déjà depuis belle lurette, mais ici l'assureur sera capable de comptabiliser vos distances parcourues au kilomètre près. Par quel moyen ? Par le biais d'un boîtier GPS capable de récolter toutes les informations sur votre conduite (kilométrage, lieux, vitesses...). Big Brother is watching you... et bien non.



Pour le moment, la Commission de l'informatique et des libertés (CNIL) fait veto. Les raisons ? La détention des données sur les vitesses des automobilistes. « Les assureurs n'étant pas habilités à constituer un fichier d'infractions ». La CNIL a en effet jugé démesurée la collecte des données détaillées sur les trajets de tous les assurés pour une simple réduction de cotisation.

Qu'à cela ne tienne Aviva a finalement trouvé une solution pour contenter tout le monde. A commencer par les assurés. L'assureur en question recevra uniquement une version statistique agrégée des parcours de l'automobiliste par le biais d'un prestataire. De cette manière, l'assureur n'a pas les détails concernant les lieux ou les vitesses pratiquées par le conducteur. Histoire de ne pas faire de la délation aux autorités ou de fournir des statistiques à la sécurité routière.

Solly Azar utilisera quand à lui les prestataires Cobra France (spécialiste de la géolocalisation pour les véhicules volés) et Bouygues pour récolter les informations de la même manière qu'Aviva.

« Pay As You Drive » permet une réduction de 30% en moyenne sur leur prime d'assurance. Cette formule est facturée selon deux critères. Une partie fixe qui assure le véhicule lorsqu'il est à l'arrêt (vol, catastrophes naturelles, etc.) et une partie relative aux kilomètres parcourus. Elle est évidemment destinée aux petits rouleurs.